

COURRIER DES SYNDICATS ET SECTIONS SYNDICALES

Éditorial

L'HIVER REVIENT, LES MOBILISATIONS AUSSI !

Le froid, décidément, n'aura pas entaché la détermination des salariés, avec leurs syndicats et particulièrement avec la CGT, pour porter des revendications justes et légitimes.

Les négociations annuelles obligatoires sont en cours dans les entreprises, et là aussi, pour la CGT, c'est bien de partage des richesses dont il est question.

Alors que les entreprises, leurs actionnaires et leurs patrons engrangent des bénéfices supérieurs à l'année passée, ce devrait être encore aux salariés de se serrer la ceinture, de faire des concessions sur la qualité de l'emploi, et d'accepter encore plus de précarité.

Aujourd'hui, revendiquer de meilleurs salaires, ce serait nuire à la compétitivité et à la santé des salariés. Refusons cette mascarade !

Ces derniers jours, chez Altead à Issoire, les salariés ont eu raison de leur Direction qui voulait purement et simplement les faire travailler gratuitement sur les temps de trajet liés à leur activité.

A Saint Eloy, c'est par la grève que les salariés de Rockwool exigent quelques euros de plus et refusent la mise en place d'une prime pour ceux qui n'auraient pas d'accidents de travail.

Dans le public, dans le privé, le climat est donc propice à l'expression des salariés, à une activité militante forte pour des succès revendicatifs.

L'emploi, les salaires, la retraite et la protection sociale, les services publics, la précarité, le temps de travail, la dépendance sont des mots qui doivent résonner dans les débats, dans les ateliers, les bureaux et dans la rue.

Ils veulent tout, **ne lâchons rien !!!**

Mais pour cela, camarades, nous avons encore et toujours besoin de nous renforcer, partout, plus nombreux. Nous avons aussi besoin de nous organiser, de communiquer mieux entre nous !

A chaque militant, à chaque syndicat revient un bout de cette volonté de gagner et nous remporterons des victoires.

Sommaire

P2 : Rockwool, déplacement Moulins, Loto

UL Cournon

P3 : Altead

P4 : Tunisie

N° 1368 du vendredi 21 janvier 2011

DEPOSE LE 21 JANVIER 2011

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale
CGT - Directeur de publication : François Thiéry-Cherrier - Imprimé par nos soins Maison du Peuple
- 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

RENDEZ-VOUS :

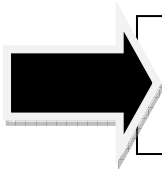
24 janvier : réunion / locaux CGT à la Maison du Peuple (avec les occupants)

26 janvier : action à Moulins contre la répression syndicale

27 janvier : AG des SG de syndicats du département (Salle Victor Hugo)

02 février : réunion avec la FD Commerce et Services

08 février : action nationale sécu



LES SALARIÉS DE ROCKWOOL EN GRÈVE ILLIMITÉE DEPUIS LUNDI 17 JANVIER :

Face au refus de la direction générale de rouvrir la négociation, le syndicat Cgt appelle à un mouvement de grève.

Les salariés exigent :

- l'augmentation générale de 100€ pour tous ;
 - la participation aux bénéfices égale pour tous ;
 - la suppression de la proposition de primes pour les accidents de travail avec arrêt.
- **Mardi 18 janvier**, environ 90% des salariés de Rockwool étaient en grève pour un meilleur partage des richesses, (pour un meilleur partage du gâteau) et pour porter leurs revendications légitimes.
 - L'ensemble des lignes de production ne tournent plus. Pouvoir d'achat, salaires et conditions de travail sont en jeu. Aussi, la mise en place d'une prime d'accident de travail doit être combattue, elle conduit à ne pas déclarer les Accidents du Travail... ce qui est du vol, et donc condamnable.
 - **Jeudi 20**, une manifestation de plus de 200 salariés défile à St Eloy les Mines, une délégation est reçue en Mairie.

Si la direction campe sur ses positions, les camions n'entrent ni ne sortent pas de l'usine, la production est pratiquement arrêtée. Il va bien falloir que les négociations reprennent !

AUJOURD'HUI, VENDREDI 21 JANVIER, 69 MILITANTES ET MILITANTS SE SONT INSCRITS POUR LE DÉPLACEMENT EN BUS À MOULINS, LE 26 JANVIER PROCHAIN.

Deux cars sont donc réservés par l'UD et il reste quelques places de disponibles ; Il est donc encore temps de s'inscrire. **Il serait dommage de gaspiller des places libres**, d'autant que l'enjeu est la défense des libertés syndicales contre les dérives d'un état de plus en plus autoritaire.

Rappel : le 27 janvier doit avoir lieu l'Assemblée Générale des syndicats CGT du Puy de Dôme.

A ce jour, nous n'avons pas encore assez d'inscrits pour assurer une assemblée générale à la hauteur des enjeux de la période.

Rappelons qu'il s'agit, du point de vue de la direction de l'UD, d'une volonté de mettre en pratique un débat démocratique propre à une politique au plus près des aspirations des syndicats, de leurs adhérents.

**Alors merci de s'inscrire au plus vite.
Pour s'inscrire : lutt@cg63.fr
Ou tel : 04 73 31 87 87, fax : 04 73 31 87 82**

Samedi 29 janvier : Loto de l'UL de Cournon

A Cournon d'Auvergne, l'Union Locale Cgt organise son 1^{er} loto, samedi 29 janvier 2011 !

Salle de l'Astragale, la Cgt attend donc les grands et les petits pour un moment de convivialité, de partage et de soutien à l'action syndicale.

De nombreux lots seront à gagner **à partir de 14h00**, venez nombreux !

Pour plus d'infos, contactez l'UL de Cournon au 04 63 08 29 00 ou par mail : ulcournon@cg63.fr

Altead : revendications, mobilisation, satisfaction !

Lundi 17 janvier 2011, les salariés de la société ALTEAD Auvergne à Issoire se sont mis en grève.

La Direction qui avait déjà supprimé une prime d'éloignement de 15€ par jour, voulait encore supprimer les heures supplémentaires valorisées et les repos compensateurs, représentant environ 2 800 euros de perte annuelle.

Suite à une réunion avec la Direction (qui leur avait assuré ne pas vouloir "toucher" à ces compensations !), les ouvriers ont évoqué les acquis. En recevant leurs feuilles de paie de Décembre, **ils ont vu qu'il manquait les RTT, les repos compensateurs...**

La direction leur a dit : "*c'est la loi*" et que s'ils n'étaient pas contents ils pouvaient aller chercher du boulot ailleurs!!!!

Nous nous sommes aperçus que la convention collective n'est pas appliquée (qualification, minima...) ALTEAD applique une convention fantôme!!

La Direction entretient le stress au quotidien. Les conditions de travail sont très dures : manque de reconnaissance, pression...

Au lieu de dialoguer avec les salariés, la Direction a envoyé les gendarmes qui surveillaient tous les faits et gestes des grévistes. Elle a également dépêché des huissiers dès la première heure de grève et a menacé les délégués syndicaux de licenciement, de "*couper les têtes*" et a déclaré qu'il n'y aurait pas de négociations sous la pression.

Le mardi 18 janvier, ALTEAD a assigné en référé les délégués syndicaux au Tribunal de Grande Instance de Clermont-Fd.

- **La société ALTEAD a été déboutée de ses demandes au tribunal et a été condamnée à 1 500€.**

Cette décision du tribunal a été rendue mercredi 19 janvier à 9h00, mais dès 8h30, sentant le vent tourner, **la Direction a signé un accord satisfaisant toutes les revendications ainsi qu'un protocole de fin de grève.**

REVENDEICATIONS :

- *Les heures de trajet restent dans le temps de travail (25% et 50% quelque soit l'heure de départ) ;*
- *Suppression des "heures de route" sur le bulletin de paie et ce avec effet rétroactif ;*
- *Respect des minima conventionnels et des qualifications ;*
- *Paiement des heures de grève car erreur de la Direction depuis plus de 3 mois ;*
- *Explication des repos Compensateurs à l'écrit et recalcul individuel ;*
- *Prise de poste à Issoire sauf accord employeur et salarié.*

C'est une grande victoire pour les salariés ! Un rendez vous est donné pour négocier la prime d'éloignement ainsi que les heures de grève. Les feuilles de paie sont en vérification et le Conseil des Prud'hommes sera peut être saisi ; affaire à suivre...

SOLIDARITÉ SYNDICALE AVEC LE MOUVEMENT SOCIAL TUNISIEN

Avec la centrale syndicale tunisienne UGTT, les organisations syndicales françaises CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA et Solidaires, dénoncent la politique répressive du gouvernement tunisien. Elles condamnent les tirs pour tuer de Thala, Kasserine et Ar-Reqab et dénoncent le raid qui a détruit les locaux de l'UGTT de Kasserine.

La vague de colère déclenchée il y a trois semaines à Sidi Bouzid par le suicide par le feu du jeune Mohamed Bouazizi exprime en Tunisie un vaste mouvement de revendications pour l'emploi et à une vie décente.

Le régime tunisien répond par la force et tue. Selon un bilan provisoire, quelque 50 personnes dans les villes de Kasserine et de Thala, sont mortes. A ce bilan, il faut ajouter les tués et blessés des autres régions, le comptage exact des victimes reste encore à établir.

L'armée vient hier de se déployer dans la capitale et les grandes villes et un couvre-feu est instauré. Devant une telle politique on peut craindre le pire.

Avec l'UGTT, les syndicats français appellent au retrait immédiat de l'armée des villes, la fin de l'État d'urgence qui touche certaines régions et la libération de tous les prisonniers.

Les six organisations françaises demandent, avec les syndicalistes tunisiens, que soient poursuivis et jugés tous ceux qui ont ouvert le feu sur les manifestants. Elles soutiennent la demande du Haut commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU pour une enquête transparente et crédible.

Les annonces actuelles du régime ne sont pas crédibles. Le gouvernement tunisien déclare libérer tous les détenus depuis le début du mouvement et procède dans le même temps à d'autres arrestations. Sans mesures significatives et engagements concrets, les promesses de créations d'emplois, les vagues reconnaissances de la corruption ou encore les changements de ministres ne sont que les manifestations d'un régime impuissant que cette crise remet en question.

Les organisations syndicales françaises se déclarent solidaires de la centrale syndicale tunisienne qui revendique un modèle de développement du pays répondant aux besoins essentiels de la population, fondé sur l'équilibre entre les régions et pour laquelle l'État et le secteur public doivent pleinement assurer leur fonction d'investisseurs.

Les travailleurs tunisiens revendiquent un droit à un emploi décent assurant un revenu stable permettant à chacun de subvenir à ses besoins et de disposer de garanties en cas de perte d'emploi. C'est pourquoi nous soutenons la demande de la centrale tunisienne de création d'une caisse d'assurance chômage.

Les organisations syndicales françaises se déclarent également solidaires des revendications des syndicalistes et du peuple tunisien qui aspirent à un régime démocratique, au respect des libertés publiques, de la presse et des médias, à l'indépendance de la justice et au respect des droits syndicaux, de manifester et de grève. Autant de droits bafoués par un régime à bout de souffle qui d'année en année a renforcé sa répression et son autoritarisme.

Les six organisations françaises tiennent aussi à exprimer **leur indignation devant les déclarations de certains membres du gouvernement français soutenant le président Ben Ali, déniaient la nature autoritaire du régime tunisien ou encore optant pour une coopération avec les autorités tunisiennes pour le maintien de l'ordre.**

Aussi, demandent-elles au gouvernement de cesser son soutien au régime policier de Ben Ali qui ne peut plus désormais recevoir la caution explicite ou implicite de gouvernements démocratiques.

Elles appellent aussi l'Union Européenne à **exiger du gouvernement tunisien qu'il respecte la clause relative au respect de la démocratie et des droits humains et des libertés fondamentales de l'accord d'association avec la Tunisie.** Il doit en être de même dans le cadre des négociations pour un partenariat avancé de l'Union européenne avec ce pays.

Elles appellent enfin les autorités françaises et européennes à exiger la libération et l'amnistie des prisonniers et des condamnés suite aux mouvements sociaux, dont ceux de 2008 dans le bassin minier de Gafsa.

Paris, le 13 janvier 2011